



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01

Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - http : //www.snabf.org - e-mail : snabf@snabf.org

Solidaires



Formation et GPEC : des droits nouveaux... dès demain !

Les décrets d'application de **la nouvelle loi sur la formation professionnelle** sont, pour partie, publiés. La **grande nouveauté** c'est le **Droit Individuel de Formation (DIF)**. Il offre aux salariés, comme aux chômeurs, des opportunités pour le développement des compétences et la reconnaissance des acquis. Plusieurs accords de branches ou d'entreprises sont déjà en cours de négociation, y compris à l'AFB.

La Banque de France, qui fut pionnière en matière de formation avec la Charte de 1974 et l'IDEF, semble aujourd'hui se réfugier dans l'attentisme. Les temps sont difficiles, nous dit-on : les journées du Plan d'entreprise sont otages de la logique comptable du toujours moins et la GPEC, aujourd'hui en échec, reste prisonnière des experts de la DGRH. Prompts à restructurer en supprimant des emplois pour des économies de court terme, nos dirigeants auraient-ils contracté la maladie du repli, celle qui empêche toute vision d'avenir, qui leur interdit toute ambition stratégique ?

Le SNABF Solidaires a toujours combattu ce défaitisme, dont l'ardoise des conséquences sociales est toujours payée par le Personnel. Nous restons convaincus que les évolutions de la Banque doivent se faire autrement, dans l'intérêt conjoint des agents et de l'Entreprise. Développement des compétences, transfert des connaissances des seniors, préparation aux emplois qui compteront demain au sein du SEBC... beaucoup reste à faire en matière de contenus et **tout est à créer du point de vue de la dynamique collective.**

Une fois encore, **une porte s'entrouvre pour préparer l'avenir de la Banque sur d'autres bases.** Promotion interne, reconnaissance des expertises, politique de recrutements, réforme des catégories... Autant de dossiers que nous avons à coeur de défendre et de faire avancer.

C'est pourquoi aujourd'hui, dans le cadre de la loi dite Fillon, **le SNABF Solidaires exige l'ouverture immédiate de négociations pour une nouvelle charte de la formation** : avec des droits nouveaux comme le «capital formation», que nous revendiquons dès 1997 -dans le cadre de notre projet de restructuration des catégories-, et la mise en œuvre d'une véritable valorisation et reconnaissance des acquis de l'expérience.

Nous ne laisserons pas pour autant attaquer et mettre à bas, sous prétexte d'une nouvelle loi, tout ce qui a été obtenu avec la charte de 1974, et notamment le crédit formation basé sur 5 jours par an.

La loi prévoit aussi, dans chaque branche professionnelle, la création par les partenaires sociaux d'un «Observatoire» chargé de veille en matière d'emplois, aux plans qualitatif, quantitatif et dans le respect de l'égalité hommes/femmes. Pour la Banque, **nous demandons la transposition de la loi pour un véritable paritarisme autour de la GPEC**, comme les syndicats le revendiquent depuis plusieurs années.

La formation est un **enjeu majeur** pour l'avenir de la Banque, **pour notre avenir.** Le SNABF Solidaires mettra tout en œuvre pour que s'ouvrent de réelles perspectives dans ce domaine.

Pour vous informer

Pour nous joindre

**Connectez-vous sur notre
site INTERNET :**

www.snabf.org

